



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DES LANDES

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE
D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE

SESSION 2008

SPÉCIALITÉ : ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS

« **Épreuve écrite** à caractère professionnel portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinés à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat. »

(Durée : 1h30; Coefficient : 2)

Ce dossier contient 9 pages y compris celle-ci.

Les candidats rédigent leurs réponses exclusivement sur le présent sujet qui sera agrafé à l'intérieur de la copie d'examen.

- ◇ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- ◇ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne,...) autre que celle figurant, le cas échéant, sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.
- ◇ Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre).
- ◇ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Barème : Présentation négligée : - 1 point/20
 A partir de 15 fautes d'orthographe : - 0,5 point /20
 A partir de 30 fautes d'orthographe : - 1 point /20

Notation sur 30 points

Question 1 : Vous êtes employé(e) dans une collectivité et responsable de l'entretien des végétaux. (9,5 points)

1a) A partir de la liste des végétaux ci-dessous vous devez :

■ Indiquez pour chaque plante sa classification végétale :
 (Arbre, Arbuste, Vivace, Annuelle, Bi-annuelle, Bulbeuse...)

Exp : Buddleja davidii Arbuste aux papillons	Arbuste
Cercis siliquastrum Arbre de judée	
Primula vulgaris Primevère	
Narcissus 'february gold' Narcisse	
Hosta sieboldiana Hosta	
Genista lydia Genêt de Syrie	
Lobelia erinus Lobelia	
Philadelphus coronarius Seringat	
Salvia coccinea Sauge coccnée	
Ranunculus asiaticus Renoncule	
Laburnum X watereri Cityse	

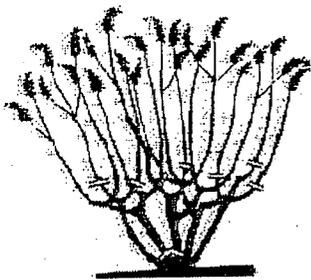
1 b) Reliez par une flèche les différents types de taille aux schémas correspondants.



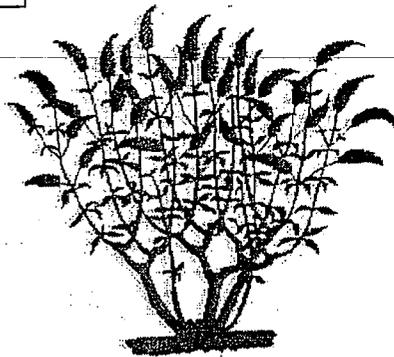
Taille : avril mai

**TAILLE DES ARBUSTES
A FLORAISON
ESTIVALE**

Ex : *Lagestroemia indica*

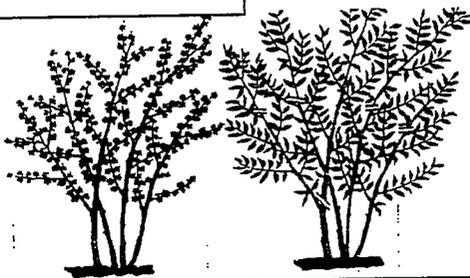


Taille : février mars



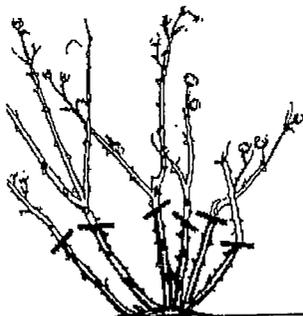
RECEPAGE

Ex : *Elaeagnus x ebbengei*



Taille : avril mai

**TAILLE DES ROSIERS
Ex : Buissons remontants**



Taille : mars

**TAILLE DES ARBUSTES
A FLORAISON
PRINTANIERE**

Ex : *Forsythia x intermedia*

1c) Vous devez réaliser le calendrier des tailles à partir de la liste des végétaux proposée.

Mettez une croix pour préciser l'époque de taille.

Genre espèce cultivar Nom commun	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<u>Exemple</u> : Viburnum tinus	X	X	X									
Laurier tin												
Deutzia scabra												
Deutzia												
Platanus X acerifolia												
Platane												
Hydrangea macrophylla												
Hortensia												
Rosa hybride												
Rosier												
Lagestroemia indica												
Lilas des indes												

Question 2 : Mettez en évidence les liens entre le sol et la plante. (7 points)

2 a) Dans un engrais complet NPK, citez un rôle de chaque élément apporté à la plante :

N :

P :

K :

2 b) A partir de la liste ci-dessous, cochez les amendements organiques :

<input type="checkbox"/>	Fumier de cheval
<input type="checkbox"/>	Engrais 0-12-28
<input type="checkbox"/>	Compost de déchets verts
<input type="checkbox"/>	Amendement calcique
<input type="checkbox"/>	Engrais organique (5-3-4)

2 c) Afin de limiter le phénomène d'évaporation au niveau du sol, on peut (plusieurs réponses possibles) :

<input type="checkbox"/>	Pailler
<input type="checkbox"/>	Bêcher
<input type="checkbox"/>	Biner
<input type="checkbox"/>	Fertiliser
<input type="checkbox"/>	Labourer

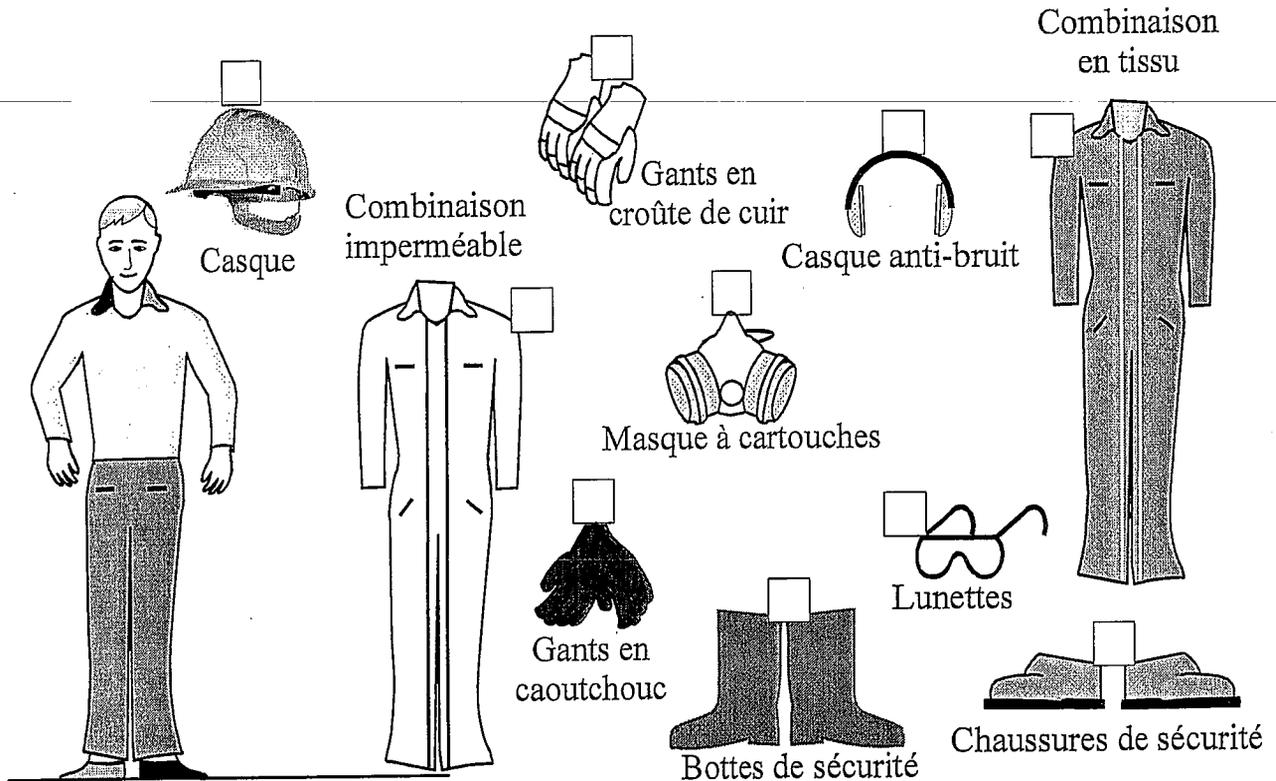
Question 3 : Vous êtes responsable des traitements phytosanitaires au sein du service technique. (5 points)

3a) Quels équipements de protection individuelle mettez vous lors de la réalisation d'un traitement phytosanitaire



classé avec mention : irritant pour les yeux, la peau et les voies respiratoires.

(Cochez les équipements nécessaires)



3b) Quelles sont les conditions climatiques défavorables à la réussite d'un traitement chimique ?

.....

.....

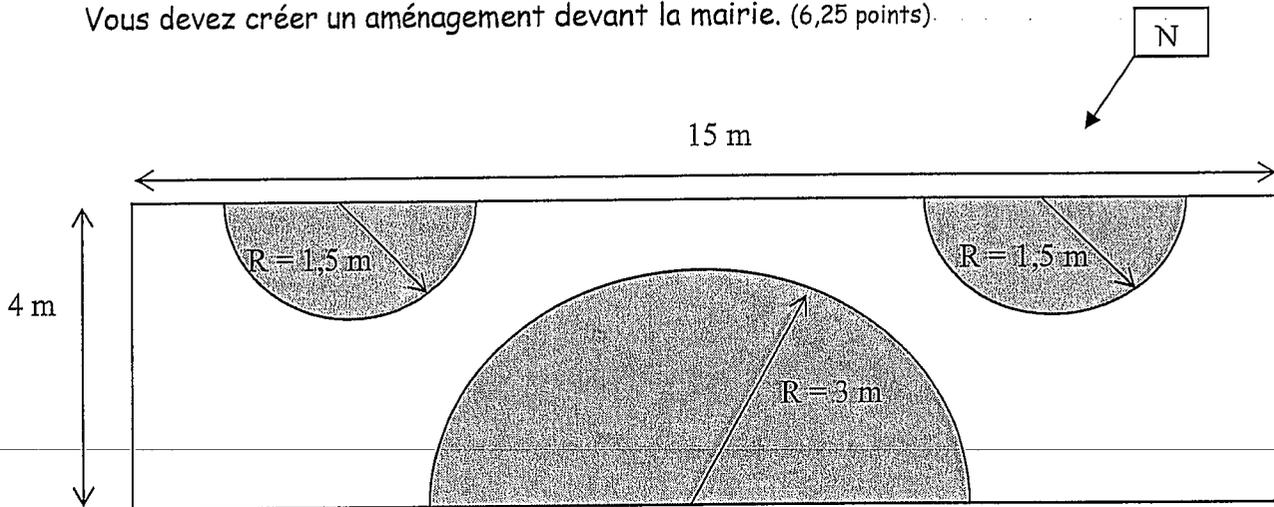
.....

3c) Que signifie ce pictogramme ?



Question 4: Vous êtes employé (e) au service espaces verts d'une commune.

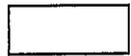
Vous devez créer un aménagement devant la mairie. (6,25 points).



Croquis sans échelle



Massif à fleurir



Paillage décoratif

4 a) Calculez la surface totale de cet aménagement.

.....

4 b) Calculez la surface totale des massifs à fleurir.

.....

4 c) Vous souhaitez apporter 8 cm d'écorce de pin en paillage décoratif.

Quel sera le volume nécessaire à cette réalisation ?

.....

4 d) Classez de façon chronologique les opérations, listées ci-dessous, nécessaires à la mise en oeuvre de cet espace :

1		4		7	
2		5		8	
3		6		9	

Liste des opérations :

Mise en place du végétal - Désherbage - Amendement, Fertilisation - Travail du sol - Implantation piquetage - Nettoyage du chantier - Installation du paillage décoratif - Mise en sécurité du chantier - Plombage.

Question 5 : A partir du texte ci-joint, expliquez ce que la gestion différenciée va modifier dans la conception des espaces verts communaux et dans les pratiques des services techniques ? (Relevez au moins quatre pratiques) (2.25 points)

.....

.....

.....

.....

.....

LA GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

Depuis la fin des années soixante dix, des villes pionnières comme Orléans ou Rennes ont expérimenté de nouvelles formes de gestion des espaces verts urbains en s'appuyant sur des concepts d'écologie urbaine et, surtout depuis la Conférence des Nations unies de Rio en 1992, sur celui de «ville durable». Jusqu'alors, des techniques intensives de gestion horticole consommatrices de produits chimiques, d'eau, d'énergie et d'outils mécaniques caractérisaient les interventions des services d'espaces verts, et ce, sur de nouvelles et vastes superficies communales (à titre d'exemple, le patrimoine vert de la ville de Rennes est passé de 60 ha en 1960 à 775 ha en 1998). Réagissant à ces pratiques et à la diffusion de nouvelles priorités environnementales, *«les responsables des parcs publics ont en terme de techniques et d'organisation financière, défini une nouvelle forme de gestion qu'ils ont qualifiée de différenciée»*¹. L'objectif de la «gestion différenciée» est donc de faire évoluer ce modèle horticole standard en intégrant à la gestion des espaces verts un souci écologique de rétablissement des équilibres biologiques et de protection de la biodiversité.

Cette gestion est également guidée par un souci économique afin de permettre aux collectivités de limiter leurs dépenses (en personnel, en intrants...) occasionnées par l'entretien de ces espaces. Dans la pratique, il s'agit de laisser la nature se développer spontanément et de limiter les interventions de fauchage, de désherbage chimique ou d'arrosage, donnant ainsi aux jardins publics un aspect de «nature sauvage». Il rompt avec *«l'idée d'un décor d'accompagnement urbain»*² et introduit des paysages de campagne à la ville.